Technicien | Technicienne en prothèse dentaire

Un métier qui vous redonne le sourire

Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Couronnes, bridges, dents sur pivot, appareils d’orthodontie… le prothésiste dentaire est un technicien pointu.

Votre rôle est de fabriquer, modifier ou réparer des prothèses utilisées pour remplacer des dents naturelles, corriger des anomalies ou améliorer l’esthétique de la dentition.

Vous faites preuve de minutie et de précision afin que les produits soient solides, fonctionnels et d’apparence aussi naturelle que possible.

Journée type

Vous recevez une empreinte de la bouche du patient réalisée par le dentiste. A partir de cette empreinte, vous réalisez un premier moulage en cire des futures dents artificielles.

Lorsque le moulage s'adapte parfaitement à l'empreinte, vous réalisez la prothèse définitive en céramique, en résine ou encore en matière métallique ou plastique. Les machines telles que les malaxeurs sous vide, les frondes, les fraises, les polissoirs ou encore les pinces sont indispensables.

Une fois la prothèse achevée et essayée par le patient, il est possible que le dentiste vous demande d’intervenir à nouveau pour d’éventuelles finitions et ajustements.

Débouchés

Au bout de trois années de formation, vous pouvez choisir de :

- Ouvrir votre propre laboratoire dentaire
- Travailler dans un laboratoire dentaire, une clinique, un hôpital ou en collaboration avec des dentistes

- Vous perfectionner dans une technique propre à la dentisterie

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être prothésiste dentaire ?

Vous devez être habile, minutieux et patient.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer votre sens de la précision et de l'esthétique et vous aurez acquis des compétences en gestion.

Détails sur la formation:

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 1ère année: lundi, mardi et jeudi (9h30 à 17h00)
- 2ème année : lundi, mardi, mercredi et jeudi (18h00 à 21h30)
- 3ème année : lundi, mardi, jeudi et vendredi (18h00 à 21h30)

Programme:

1ère année préparatoire (384h)

- Anatomie - biologie (20h)
- Informatique (4h)
- Prothèse adjointe totale (60h)
- Metallotechnie (10h)
- Morphologie (30h)
- Matières premières (20h)
- Prothèse adjointe partielle (68h)
- Prothèse conjointe (112h)
- Prothèse adjointe métallique collée (60h)

2ème chef d'entreprise (278h)

- Attachements (20h)
- Céramiques (42h)
- Orthodontie (26h)
- Prothèse adjointe (44h)
- Occlusodontie (38h)
- Anatomie (20h)
- Métallurgie (8h)
- Chimie (8h)
- Matières premières (8h)
- Hygiène et sécurité (8h)
- Droit (14h)
- Commerce (14h)
- Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales (8h)
- Conception assistée par ordinateur (20h)

3ème chef d'entreprise (282h)

- Attachements (30h)
- Céramiques (42h)
- Orthodontie (26h)
- Prothèse adjointe (28h)
- Prothèse maxillo faciale (24h)
- Résines (16h)
- Déontologie (8h)
- Organisation d'un labo (8h)
- Aspects comptables (32h)
- Aspects financiers (28h)
- Aspects fiscaux (20h)
- Conception assistée par ordinateur (20h)

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pratique en entreprise

Vous devrez donc être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez

- En bénéficiant d’un stage non rémunéré d’un nombre d’heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l’impossibilité de répondre à l’une des deux situations reprises ci-dessus.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion. Ces titres donnent l'accès à la profession pour les métiers protégés.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme chef d'entreprise Technicien prothèse dentaire et certificat de gestion

Prix: 325 euros par an

Matériel à acquérir pour suivre la formation: +/- 250€

Durée: 3 ans

Pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d’informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ET répondre à l'une des conditions suivantes:
• CESS (y compris professionnel)
• Diplôme de formation chef d'entreprise SFPME ou IFAPME dans un métier connexe (sous réserve de l’avis du conseiller pédagogique)
• 3 années d'expérience professionnelle dans le métier (sous réserve de l’avis du conseiller pédagogique) et :
    ◦ 4ème année secondaire réussie dans l’enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
    ◦ 6ème année secondaire réussie l’enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
    ◦ Certificat d'apprentissage
• Examen d'accès aux formations CESS